



HAL
open science

COMPLEXITE SOUS-CATEGORIELLE DES NOMS MASSIFS ET COMPTABLES. QUELQUES FAITS DE POLYSEMIE LEXICALE REGULIERE

El Mustapha Lemghari

► **To cite this version:**

El Mustapha Lemghari. COMPLEXITE SOUS-CATEGORIELLE DES NOMS MASSIFS ET COMPTABLES. QUELQUES FAITS DE POLYSEMIE LEXICALE REGULIERE. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2010, 20, pp.99-122. hal-01901554

HAL Id: hal-01901554

<https://hal.science/hal-01901554>

Submitted on 22 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMPLEXITE SOUS-CATEGORIELLE DES NOMS MASSIFS ET COMPTABLES. QUELQUES FAITS DE POLYSEMIE LEXICALE REGULIERE

El Mustapha Lemghari
Université Cadi Ayyad
Maroc

1. INTRODUCTION

Bon nombre de linguistes (G. Numberg et A. Zaenen (1997), G. Kleiber (1999), entre autres) estiment que la sous-catégorisation des noms en massifs et/ou en comptables peut contribuer à la détermination et à l'explication de certains faits de la polysémie lexicale. Corollairement, la distinction classique massif / comptable se trouve relancée sur de nouvelles bases en sortant des sentiers battus où l'a fixée la conception aristotélicienne en termes d'une opposition binaire définitivement tranchée, et dont le défaut majeur est de confondre recatégorisation discursive et polysémie lexicale.

En plaçant la polysémie au cœur de la problématique de la distinction massif / comptable, on se propose d'atteindre un double objectif :

- montrer, à partir de l'examen de deux solutions antérieures diamétralement opposées, que l'apparition de certains noms tantôt sous l'aspect massif, tantôt sous l'aspect comptable ne requiert pas forcément l'application de quelques processus discursifs (i.e. *le broyeur, le multiplicateur, le conditionneur*, entre autres). Il sera démontré, dans ce sens, que les expressions *du violon, du couteau, du coiffeur, du Mozart, de l'Harpagon*, etc., de même que les expressions *une colère, une folie, des atrocités*, etc., n'impliquent aucun transfert discursif, dès lors que leurs traits comptables et/ou massifs sont des propriétés préconstruites, listées au niveau du N.

- postuler une polysémie lexicale régulière pour tous les noms qui présentent une complexité sous-catégorielle. L'avantage de cette généralisation sera, d'une part, de rendre compte, par le même processus, de la polysémie lexicale régulière pour un certain nombre de cas et, d'autre part, de montrer qu'il n'y a pas seulement une polysémie lexicale régulière comptable → massif, mais également une polysémie lexicale régulière massif → comptable.

2. DEUX APPROCHES DISTINCTES

Le parcours dans le domaine de la polysémie et de l'opposition massif / comptable permet de tester deux approches distinctes en ce qui concerne l'analyse des énoncés du type de (1) et (2) : l'approche unitaire, préconisée par G. Numberg et A. Zaenen (1997) et l'approche non unitaire, défendue par G. Kleiber (1999).

- (1)- a - *Jean mangeait du lapin.*
b - *Je refuse de porter du lapin.*
- (2)- *Après que plusieurs camions eurent roulé sur le corps, il y avait du lapin partout sur l'autoroute.* (G. Kleiber, *ibid.*: 109-110)

Pour G. Numberg et A. Zaenen, les occurrences massives sous (1) et (2) sont assujetties au même principe de transfert général, en l'occurrence le broyeur¹, qui transforme toute entité fondamentalement comptable en une substance intrinsèquement massive. La mise en œuvre de ce processus dans (1) et (2), par exemple, débouche sur la même réalité, à savoir *substance lapine*.

L'expression *substance lapine*, étant ambiguë entre plusieurs lectures, doit être précisée par un processus de spécification, dont l'effet est de livrer le sens désiré. A titre d'illustration, l'énoncé (1-a) implique que Jean mangeait une substance lapine. Cette substance sous-déterminée signifie *viande de lapin* et non *fouurrure de lapin* ou autre chose. Une telle déduction procède, en effet, de la connaissance des normes sociales quant au fait de manger du lapin. Il s'ensuit que le passage du sens sous-déterminé *substance de* à *viande de* ou *fouurrure de* requiert l'aménagement de schémas de spécification ou de contextualisation qui font référence aux cadres et aux scénarios associés aux différentes activités de manger, de porter, etc.

Pour G. Kleiber, en revanche, l'approche unitaire se heurte à une difficulté sérieuse. En effet, la polysémie *lapin* 'animal' / *lapin* 'viande de' / *lapin* 'fourrure de' ne résulte pas de la massification du comptable de départ (i.e. *lapin* 'animal') pour deux raisons essentielles : d'une part, parce que la conversion comptable → massif n'est pas l'apanage exclusif du broyeur² ; d'autre part, parce que cette polysémie est lexicale, dans la mesure où le trait massif des noms concernés est une propriété lexicale listée au niveau du N.

Pour ce qui est de la première raison, il ne fait pas de doute qu'il existe d'autres modes de conversion comptable → massif. Dans (3), par exemple, il est clair que l'expression *de la truite* ne réfère pas à une réalité broyée, mais plutôt à une réalité multipliée, du moment que ce n'est pas la chair des truites qui est mise en profil mais bien leur quantité :

(3)- *Dans ce ruisseau, Il y a de la truite par centaines.*
(M. Galmiche, 1989 : 71)

Le processus de recatégorisation qui opère ici est le multiplicateur³ ; il a pour fonction de décrire la massification des noms sémantiquement comptables en termes de leur *pluralisation indéfinie*⁴. Un détail est d'importance à cet égard : il ne peut s'agir ici d'une polysémie lexicale, puisque l'expression *de la truite* n'acquiert pas un sens distinct de celui que le terme *truite* exprime en emploi comptable.

Il convient de noter, en définitive, que la manifestation massive d'un nom comptable d'animal ne débouche pas nécessairement sur l'acceptation *viande de cet animal*. On peut multiplier les exemples, pour plus d'illustration : *du sanglier* dans (4) et *du canard* dans (5) sont autant de cas de la massification de noms intrinsèquement comptables, massification qui a son origine dans la multiplication en nombre indéfini des entités en question.

1. Le broyeur universel est postulé par J. Pelletier (1975). C'est un processus fictif qui consiste à transformer tout objet comptable en une substance massive : par exemple, si on met un chêne dans le broyeur, on obtient à la sortie la substance massive *du chêne* (cf. pour plus de détails, David J. et Kleiber G. 1989).

2. Par ailleurs le défaut majeur du broyeur universel, comme le souligne M. Galmiche (1989 : 67), tient dans sa surpuissance : la transformation de n'importe quel N comptable en massif sur la base du broyage de l'objet dénoté s'accompagne, dans le cas des objets « dont la solidarité des parties repose sur l'unité de l'ensemble », d'une incompatibilité entre l'entité de départ et l'entité d'arrivée. Le broyage d'une voiture, d'un livre, par exemple, débouchera sur *de la ferraille*, *du papier* plutôt que sur *de la voiture*, *du livre*.

3. Sur le modèle du broyeur universel, M. Galmiche (1989) propose le multiplicateur, qui permet d'expliquer le passage du comptable au massif, comme dans les énoncés (4-6) ci-dessous, où les termes massifs (i.e. *sanglier*, *canard* et *kilomètre*) sont conçus comme étant indéfiniment multipliés.

4. L'expression est empruntée à G. Kleiber (1989 et 1994).

L'expression *du kilomètre* dans (6), par ailleurs, permet de rendre compte nettement des limites du broyeur quant à expliquer tous les transferts comptable → massif, puisqu'il est difficile d'imaginer une situation où *du kilomètre* paraîtrait comme une réalité broyée.

(4)- *Dans cette forêt, on chasse du sanglier.*

(5)- *Il doit y avoir du canard en quantité dans cette région.*

(Simenon, cité par M. Herslund, 1998 : 70)

(6)- *Ce weekend, on a fait du kilomètre.* (M. Galmiche, *op.cit.* : 70)

La seconde raison est à la base de l'approche non unitaire, préconisée par G. Kleiber. Celui-ci estime que les énoncés (1) et (2) nécessitent, en effet, deux processus différents, chacun opérant à un niveau distinct. Le premier intervient au niveau lexical et stipule que le nom *lapin* sous (1-a-b), ne subit en fait aucun transfert de catégorie. Le second s'applique, en revanche, au niveau du SN et postule que l'emploi massif *du lapin* sous (2) est le résultat l'opération discursive comptable → massif, qui engage le processus de broyage. Autrement dit, malgré la similarité morphosyntaxique des SN *du lapin* de (1) et (2), le trait massif ne constitue une propriété préconstruite que pour les SN des énoncés (1-a- b). Sous cet angle, *du lapin*, qui signifie en (1-a-b) respectivement *viande de lapin* et *fournure de lapin*, est à séparer de *du lapin* de (2), qui dénote une entité broyée.

A l'appui de cette thèse, c'est-à-dire au fait que le trait massif dans (1-a-b) est listé au niveau lexical, on invoquera l'exemple suivant :

(7) – *Elle s'est offert un vison.* (P. Robert)

Conformément à l'argumentation de G. Kleiber, si l'acception *fournure de vison* ne formait pas un trait massif préconstruit, le nom *vison* ne se présenterait pas comme étant recatégorisé en comptable en vertu du conditionneur⁵. Tout autre est le trait massif de l'expression *du lapin* en (2), qui n'est acquis qu'au niveau du SN ; partant, il est l'aboutissement de la recatégorisation discursive comptable → massif.

Il s'ensuit que l'approche non unitaire s'appuie principalement sur la distinction radicale entre deux processus différents : la polysémie *lapin* 'animal' / *lapin* 'viande de' / *lapin* 'fournure de', exemplifiée dans (1-a-b) et la conversion discursive comptable → massif, à l'œuvre dans (2).

3. HYPOTHESE DE TRAVAIL. NOMS MASSIFS ET/OU COMPTABLES ET POLYSEMIE SYSTEMATIQUE

En s'inspirant de l'hypothèse de G. Kleiber présentée ci-dessus, on émettra une hypothèse de travail qu'on formulera comme suit :

(8) *Si un nom comptable et/ou massif ayant un sens (s) est susceptible d'emploi massif et/ou comptable sans qu'aucune recatégorisation ne soit impliquée, alors cet emploi correspond nécessairement à un autre sens (s').*

Tout l'effort est de voir, sur la base de la complexité sous-catégorielle d'un ensemble d'unités lexicales, s'il est possible de promouvoir cette hypothèse de travail au statut d'une règle générale de dérivation. On partira du constat que les noms en français sont désormais répartis

5. Le conditionneur (postulé par M. Galmiche (1989)) permet de ranger le nom intrinsèquement massif dans la catégorie du comptable en impliquant un genre de conditionnement (i.e. *une mirabelle, un whisky*, etc.).

en trois sous-catégories : la sous-catégorie des comptables, la sous-catégorie des massifs et la sous-catégorie des noms intermédiaires, c'est-à-dire les noms qui sont à la fois massifs et comptables⁶. La littérature sur les deux premières sous-catégories est très abondante ; on se focalisera alors essentiellement sur les membres de la troisième sous-catégorie.

Par ailleurs, une mise au point est indispensable pour optimiser le fonctionnement de l'hypothèse (8). Tout d'abord, elle consiste en un processus systématique qui dérive les sens secondaires à partir des sens primaires. A cet égard, elle repose sur ces deux postulats :

- i- les noms comptables comme source de dérivation des noms massifs,
- ii- les noms massifs comme source de dérivation des noms comptables.

Ensuite, elle n'opère pas exclusivement au niveau du N, mais également au niveau du SN, en ce qu'elle s'appuie - pour la détermination du caractère polysémique de l'unité lexicale - sur l'apport syntactico-sémantique des marqueurs externes de la distinction massif / comptable⁷.

Grâce à cette restriction, l'hypothèse (8) peut parer au reproche de surpuissance, dans la mesure où, assujettie à une contrainte d'ordre syntactico-sémantique, elle échappe aux contre-exemples qui guettent la polysémie systématique du type de *objet / représentation de cette objet, arbre / bois de cet arbre*, etc. En d'autres termes, elle ne restreint pas la polysémie nominale au seul niveau de la langue, puisque, conformément à l'idée de l'existence en français de trois sous-catégories nominales (cf. note 5), l'unité lexicale apparaît à ce niveau soit comme fondamentalement comptable ou massif, soit à la fois comme comptable et massif.

On appliquera, de plus, un test qu'on appellerait *test de la mise en discours*, qui autorisera à conclure, au terme de la contextualisation des unités lexicales analysées, que leur statut massif et/ou comptable ne participe pas de la conversion discursive. Bien entendu, ce test suppose connue et maîtrisée la batterie des critères qui permettent aussi bien d'identifier les comptables et les massifs canoniques que de tracer des frontières nettes entre leurs classes respectives⁸.

En résumé, deux niveaux⁹, indispensables à l'explicitation de la polysémie nominale sur le mode de la distinction massif / comptable, sont à distinguer : le niveau lexical, où l'unité lexicale a une structure sémantique complexe donnée et le niveau discursif, où cette structure est maintenue sans aucune discordance entre le trait du N et celui du SN.

3.1. POLYSEMIE LEXICALE COMPTABLE → MASSIF

L'avantage, à titre de rappel, de l'examen de la polysémie sur le mode de la distinction comptable / massif est de séparer le processus sémantique du changement des traits inhérents, qui caractérisent les noms du type de *veau, lapin*, etc., des différents processus qui recatégorisent le nom fondamentalement comptable en nom discursivement massif. Cette séparation a pour corollaire de situer les traits massif et comptable au niveau lexical des noms. Il en découle que le nom sémantiquement comptable peut, en vertu de son caractère polysémique, avoir d'autres sens où il se prête comme basiquement massif. On l'aura

6. C'est la thèse du continuum massif ↔ comptable que nous avons défendue dans des travaux antérieurs, thèse garantie essentiellement par l'existence en français d'une classe nominale intermédiaire, formée des noms qui sont indifféremment massifs et comptables (i.e. *pain, linge, herbe*, etc.).

7. L'intérêt porte ici seulement sur les marqueurs externes prototypiques *du* et *un*. Dans cette optique, *du* et *un* fonctionnent en français comme des classificateurs, puisqu'au niveau de la langue la structure des noms intermédiaires est indifférenciée (cf. pour une analyse détaillée de la question, notre article « Le français, une langue à classificateurs. La distinction massif/comptable en question », in *L'information grammaticale*, n° 128, 2011, pp. 23-29).

8. Voir à ce sujet David J. et Kleiber G. (1989).

9. Il s'agit d'une opinion largement partagée depuis U. Weinrich (1966).

remarqué, la structure sémantique des unités lexicales (leur sous-catégorisation en comptable et/ou massif) peut aider à tirer au clair certains cas de la polysémie nominale.

Cependant, l'hypothèse (8) ne peut acquérir la force d'une généralisation productive que si elle est suffisamment vérifiée par les données de la langue. D'où le besoin d'examiner dans ce qui suit trois paradigmes de noms, dont le comportement linguistique commun est garanti essentiellement par la complexité sous-catégorielle de leur structure sémantique.

3.1.1. La structure *Jouer + Partitif + N* ou la polysémie régulière 'instrument de musique' / 'activité de musique'

L'hypothèse (8) trouve sa justification dans la régularité du phénomène polysémique d'un type particulier de noms, en l'occurrence les noms des instruments de musique. Ces noms bénéficient d'emplois comptables, où leur sens coïncident avec les instruments dénotés et d'emplois massifs, où ils désignent l'activité de musique obtenue sur la base de ces mêmes instruments, comme en témoignent les exemples suivants¹⁰ : *sonner de la trompette, battre du tambour, toucher du piano, jouer du biniou, pincer de la lyre*.

Les noms *trompette, tambour, piano, biniou, lyre*, qui désignent en effet des objets physiques caractérisés sous plusieurs traits comme entités sémantiquement comptables, se prêtent néanmoins comme étant massifs dès lors qu'ils sont associés au partitif. C'est que dans pareils cas, l'accent n'est pas mis essentiellement sur les entités physiques qu'ils dénotent primordialement, mais sur les activités auxquelles ces objets donnent lieu. Ces activités (en gros, les différentes musiques produites) forment, pour ainsi dire, le versant massif des entités concernées.

S'agit-il ici de noms lexicalement massifs, il convient de montrer que leur articulation avec le partitif n'est pas le résultat du transfert discursif. Ceci reviendrait, somme toute, à instaurer leur polysémie lexicale. Pratiquement, en cas de massification d'un nom fondamentalement comptable, selon bon nombre de chercheurs (Weinrich (1966) ; Kleiber (1990, 1994 et 1999, entre autres), le nom massivé ne perd pas son trait de départ, c'est-à-dire qu'il demeure intrinsèquement comptable même s'il est discursivement massif. Tel ne semble pas être le cas des expressions précitées pour lesquelles il est difficile, sinon impossible, de trouver un mode de recatégorisation qui explique leur apparition sous l'aspect massif. La comparaison de (9) avec (10), qui est formé sur le modèle de (11) (cité par M. Galmiche (1989 : 71)), fait ressortir une différence cruciale :

(9)- *Paul joue bien de la guitare.*

(10)- *Dans ce magasin, il y a de la guitare partout.*

(11)- *Sur la principale, il y avait de la voiture à perte de vue.*

Dans (9), il est clair que l'expression *de la guitare* semble beaucoup moins dénoter l'instrument *guitare* que l'entité *activité de musique*. Dans (10), par contre, c'est l'instrument lui-même qui est mis en relief. Donc, ces SN, en dépit de leur analogie morphologique et

10. Selon une opinion assez ancrée dans la littérature linguistique, et que les lexicographes soutiennent par ailleurs, le partitif, en combinaison avec les noms des instruments de musique, est indissociablement lié au verbe *jouer*, ce qui donne à l'expression *jouer de* l'acception *se servir de*. On incline à penser que le partitif en tels emplois est comme partie intégrante des noms concernés. Une telle idée est doublement avantageuse : d'une part, elle permet de réaliser que ces noms sont saisis sous une référence à l'activité de musique ; d'autre part, elle répond à un impératif d'économie dans la description linguistique du lexique. On notera sur ce dernier point que les verbes *sonner de, battre de, toucher de* et *pincer de* dans les expressions précitées reçoivent dans les dictionnaires la même acception que *jouer de*, ce qui a l'inconvénient de la rendre superflue et redondante, puisque tout verbe, pour peu qu'il entre dans la construction *V+DU+N* (d'instrument de musique) a droit à cette même acception.

distributionnelle, n'ont pas la même dénotation. Qui plus est, leur sous-catégorisation en massif se situe à deux niveaux distincts. Bref, le trait massif est préconstruit dans (9) et du coup, listé au niveau du N, mais discursif dans (10) et partant, acquis au niveau du SN.

Les différentes thèses émises sur le chapitre de la recatégorisation comptable → massif présupposent (malgré quelques emplois du type de (11), généralement senti comme un peu hardi), que tout nom comptable peut être converti en nom massif : il suffit d'associer le nom comptable au partitif *du/de la* pour que le SN *du/de la N* acquière le statut d'un SN massif. Mais à y regarder de très près, le sens du SN *du/de la N* demeure quasiment inchangé sous l'emploi massif, tout comme sous l'emploi comptable. Ce qui se trouve modifié en fait, ce sont plutôt les modalités sous lesquelles sont saisies les deux références : une référence comptable (*un N*) et une référence massive (*du/de la N*). A ce titre, il est clair que le sens de *voiture* en occurrence massive sous (11) ne change pas entièrement.

Aussi l'invariabilité de sens d'un nom, considéré sous sa double occurrence comptable et massive, est-elle la preuve de sa recatégorisation et sa variabilité, la marque de sa polysémie. Si, dans (10), on est fondé à conclure à la massification du terme *guitare*, puisque l'acception *instrument de musique* ne subit pas de changement, il ne peut en aller de même pour la massivité du SN *de la guitare* dans (9), dans la mesure où ce SN et le nom d'instrument de musique *guitare* ne sont pas sémantiquement identiques.

Il s'ensuit que les noms des instruments de musique ont un versant comptable, qui est à la base de leur sens en tant qu'objets physiques et un versant massif, qui est à l'origine de leur sens en tant qu'activité de musique. En outre, leur caractère massif préconstruit est assuré par la nature fondamentale de l'activité obtenue : toute sorte de musique se présente en fait comme continue et homogène, et satisfait, de surcroît, aux propriétés sémantico-référentielles qui définissent le massif canonique : de la musique ajoutée à de la musique donne toujours de la musique. De même, de la musique prélevée sur de la musique constitue toujours une instance valide de la catégorie.

En somme, la distinction massif / comptable est susceptible de s'exercer sur le même nom : les deux traits adverses (comptable et massif) co-structurent la même entité. Dans ce cas, l'occurrence massive du nom n'implique pas nécessairement la conversion discursive.

Ce raisonnement a pour effet de postuler une polysémie lexicale régulière pour toute la classe des noms des instruments de musique, pour autant que tout nom désignant un instrument de musique possède systématiquement un autre sens par référence à la musique produite. Du coup, le trait massif de ces noms est une propriété préconstruite.

- (12)- *Violon / musique du violon (du violon)*
Guitare / musique de la guitare (de la guitare)
Piano / musique du piano (du piano), etc.

Par ailleurs, on a souvent qualifié l'apparition de ces termes sous l'aspect massif comme répondant à une fonction de transfert métonymique, ce qui laisse supposer que le trait massif est établi par l'opération discursive comptable → massif. Peu importe la nature du processus à l'origine du second sens de ces termes : métonymique, métaphorique, ou tout autre ; l'essentiel est le fait courant que leur sens en emploi massif est synchroniquement défini et est listé comme tel au niveau du N.

Un dernier détail à ce sujet : si le locuteur opte pour l'emploi du partitif au lieu d'autres éléments, également combinables avec les noms des instruments de musique, c'est qu'il entend renvoyer à la musique en tant que combinaison artistique de notes selon des règles précises d'harmonie et non en tant que mélange confus de sons cacophoniques. Autrement dit, le recours au partitif présuppose une certaine connaissance, voire une maîtrise des différents ressorts de l'activité associée à l'instrument de musique concerné. Ce fait semble le distinguer

de la préposition *à*, qui apparaît parfois avec le verbe *jouer* (i.e. *jouer du piano / jouer au piano*)¹¹.

Ce raisonnement tient-il debout, on est conduit à conclure au fait que le partitif ne se réduit pas exclusivement aux rôles de recatégorisateur¹² et de marqueur externe de la sous-catégorie massive ; il a, en plus de son contenu intrinsèque, une valeur sémantique particulière en combinaison avec les termes des instruments de musique. Il est possible, en effet, de concevoir cette valeur, qui contribue à la fixation et à l'identification du second sens de ces noms, comme un sème, le sème /savoir pratiquer/, qui s'ajoute à l'acception *activité de musique*. C'est cette valeur sémantique, nous semble-t-il, qui est cherchée par l'emploi du partitif dans ces vers de J. Prévert, (*l'Orgue de Barbarie*).

- (13) - *Moi je joue **du piano***
Disait l'un
*Moi je joue **du violon***
Disait l'autre
*Moi **de la harpe moi du banjo***
*Moi **du violoncelle***
*Moi **du biniou moi de la flûte***
*Et moi **de la crécelle***

L'occurrence massive de ces termes avec le sens d'activité de musique présuppose l'idée d'une certaine pratique spécialisée, qui peut aller jusqu'à la virtuosité. On affirme à propos des sujets du verbe *jouer* la propriété *savoir pratiquer* l'activité obtenue au moyen des instruments utilisés. Aussi le sens de ces énoncés peut-il être glosé comme : *ma spécialité, c'est le piano, le violon, la harpe, etc.*

Il faut souligner, par ailleurs, que la valeur de spécialité (ou de métier) qui transparait dans les expressions précitées apporte un argument très solide en faveur de l'hypothèse (8). Pour peu qu'on garde en vue la centralité de l'idée de spécialité, l'hypothèse (8) se trouve vérifiée par d'autres paradigmes de noms, comme il ressort de (14) et (15) :

- (14) - *Moi je joue de l'orgue de Barbarie*
*Et je joue **du couteau** aussi.*
(Prévert, *op.cit.*)
(15) - *Il joue **de l'harmonica**... Il joue aussi **de la gâchette***¹³.

Les termes *couteau* et *gâchette* apparaissent dans (14) et (15) sous l'aspect massif en vertu de leur compatibilité avec le partitif *du*. Dès lors, ce ne sont pas les entités *couteau* et *gâchette*, en tant qu'objets physiques, qui participent crucialement aux relations exprimées, mais bien les zones (au sens cognitif du terme) qui correspondent à quelques usages particuliers de ces instruments. Ces usages constituent, en effet, leur versant massif et justifient, par la même occasion, leur caractère polysémique. En principe, il n'y a pas de limites au nombre des expressions qu'on peut générer sur ce modèle, sous réserve que les noms examinés puissent éventuellement dénoter des objets, dont le maniement nécessite une certaine dextérité¹⁴. Ce

11. En fait, même si *jouer du piano* et *jouer au piano* signifient *pratiquer, interpréter*, seul le premier énoncé semble être candidat à une évaluation en termes de virtuosité et de talent ; le second énoncé, par contre, ne semble pas passer la rampe.

12. C'est-à-dire qui assure la conversion des noms fondamentalement comptables en noms massifs (i.e. *voiture* → *de la voiture* ; *pomme* → *de la pomme*, etc.).

13. Réplique de Jason Robards dans *Il était une fois dans l'Ouest* de Sergio Leone.

14. Le Petit Robert définit *jouer de* comme suit : « se servir de (une chose, un instrument) - c'est nous qui soulignons - *avec plus au moins d'adresse* ».

fait entérine la systématique¹⁵ de la polysémie comptable → massif, dans la mesure où le processus employé est très productif.

3.1.2. La structure *Faire + Partitif + N (indiquant des scénarios d'activités)*

Un autre paradigme de noms, probablement plus vaste que le paradigme des noms des instruments de musique, milite également en faveur de la transformation de l'hypothèse (8) en règle générale de dérivation. C'est le cas de tous les noms susceptibles d'entrer dans la structure *Faire + Partitif + N*. Van de Velde (1996 : 233) se sert de cette structure pour montrer qu'il « existe des noms qui sont indubitablement des noms d'activités, et qui refusent le partitif, ou qui en tout cas refusent d'entrer dans la structure *Faire + art. partitif + N* », comme l'illustrent les expressions : **faire du vol, *faire de la montée, *faire de la descente, *faire du voyage, *faire de la prière*, etc. Inversement, ajoute-t-il, « cette structure semble pouvoir produire des noms d'activités à partir de noms qui appartiennent originellement à une autre catégorie, et auxquelles en tout cas ne correspond aucun verbe », tels que les noms qui apparaissent dans les expressions suivantes : *faire de la voiture, faire de la chaise longue, faire de la cornemuse*, etc. Un peu plus loin, l'auteur (*ibid.* : 238) conclut « qu'en règle générale la possibilité pour un nom d'activité d'entrer dans une structure de la forme *faire + du + N* dépend(e) de l'existence d'une pratique correspondante ». Cette pratique relève « d'un *habitus* reposant sur un *savoir-faire*, avec tout ce que cela comporte de réglé et de méthodique ».

On ne cherche pas ici à décrire la nature des noms, comme le fait Van de Velde, loin s'en faut d'ailleurs ; on se contente de souligner que tous les noms qui « appartiennent originellement à une autre classe » que la classe des noms d'activités (i.e. noms fondamentalement massifs), présentent la même complexité sous-catégorielle sur la base de laquelle les noms peuvent avoir un emploi comptable et un emploi massif. Du coup, ils entrent naturellement dans la structure *Faire + Partitif + N*.

L'occurrence massive de ces noms est contrainte par le mode d'interprétation commun au paradigme. Ce mode présuppose, conformément à l'idée d'*habitus*, que les activités dénotées sont pratiquées (ou nécessitent être pratiquées) avec un *savoir-faire* bien défini et bien établi. Autrement dit, ces activités ne sont pas construites à chaque exercice ; bien au contraire, elles sont ancrées parmi l'ensemble des pratiques relatives à un domaine d'expérience, et fonctionnent, de ce fait, comme des scénarios d'activités, dont le déroulement est inféodé à des règles et à des méthodes. Les noms de ce paradigme étant nombreux, on se contentera du témoignage de ces expressions, qui sont d'un usage très courant en français :

- *Théâtre / du théâtre (ex. Paul fait du théâtre).*
- *Cinéma / du cinéma (ex. Jean fait du cinéma).*
- *Vélo / du vélo (ex. Le médecin m'a conseillé de faire du vélo).*
- Etc.

3.1.3. La structure *Il y a + Partitif + N de métier ou N propre*

Les noms qui seront examinés dans cette sous-section relèvent d'un paradigme hétérogène, formé surtout des noms de métiers et des N propres. Tout le problème est de

15. On se réfère ici à cette définition de F. Récanati (1997 : 113) : « Il y a polysémie systématique lorsque le processus génétique qui engendre le sens secondaire *s'* à partir du sens primaire *s* est un processus *productif*, susceptible d'engendrer un tel sens secondaire pour n'importe quelle expression douée d'un sens du même type que le sens *s* ».

savoir si ces noms, qui apparaissent avec le partitif, sont lexicalement ou discursivement massifs.

3.1.3.1. Les noms de métiers

Considérons les énoncés (16-18) :

- (16)- *Il y a en lui du professeur myope et du médecin de province.*
(Malraux, cité par G. Systématique, 1978 : 15)
- (17)- *Il y avait en elle du courtier et de l'huissier.*
(Zola, *la Curée*)
- (18)- (...) *plus de tempérament que d'intelligence et plus d'emphase que de lyrisme, achevait de rehausser cette admirable nature de charlatan, où il y avait du coiffeur et du toréador.* (Flaubert, *Madame Bovary*)

Peut-on reconnaître dans la massivité des SN exemplifiés en (16-18) une propriété préconstruite, inscrite dans le nom lui-même ?

On remarquera tout de suite que les SN *du professeur myope, du médecin de province, du courtier, de l'huissier, du coiffeur et du toréador* ne dénotent pas les entités comptables *professeur myope, médecin de province, courtier, huissier, coiffeur, toréador*, mais plus précisément les comportements typiques qui caractérisent en propre leurs catégories respectives. L'usage du partitif s'accompagne ici d'une valeur sémantico-référentielle particulière à même de justifier leur massivité. Tout bien considéré, cette massivité repose sur une homogénéité qui réduit l'hétérogénéité des catégories à l'identité du comportement des membres.

Par ailleurs, l'interprétation de l'identité comportementale d'une catégorie ressortit essentiellement à notre compétence encyclopédique, c'est-à-dire aux différentes connaissances qu'on a sur les qualités spécifiques à ses membres. Sous cet angle, employer des noms comptables du type de *médecin, courtier, huissier, coiffeur*, etc., comme noms massifs, reviendrait à leur reconnaître un statut particulier, acquis sur la base de l'identité de leurs comportements caractéristiques. En pratique, tant qu'on peut référer à des comportements socioculturellement déterminés au moyen des noms qui dénomment leurs catégories d'appartenance, ces noms se prêteraient, outre leurs emplois comptables, comme susceptibles d'emplois massifs. D'où leur polysémie lexicale régulière. A vrai dire, le processus est éminemment productif : tout nom qui entre dans la structure *Il y a + Partitif + N de métier*, se voit changer son sens premier en un sens qui récapitule les différents traits caractéristique des membres de sa catégorie. On laissera le lecteur imaginer les emplois qu'on peut faire sur le schème des énoncés précités (i.e. *Il y a du tailleur/du menuisier/du fermier/du bourgeois*, etc., en lui).

L'idée de l'identité comportementale, génétiquement (conformément au sens que donne F. Récanati (1997) au terme *génétique*) liée aux noms des métiers suffit pour justifier leur polysémie : tout métier suppose donc partagé par ceux qui l'exercent une gamme de traits, de telle sorte que le terme qui le dénomme se prête à la fois comme spécifique, c'est-à-dire comme s'appliquant à l'individu exerçant le métier, et comme absolu, en ce qu'il récapitule le continuum des informations afférentes à l'expérience dénotée. C'est ce sens absolu qui se trouve activé toutes les fois que l'utilisateur recourt à l'emploi du partitif : dire qu'il y a *du coiffeur, du courtier*, etc., en telle personne, c'est résumer les différents sens codés dans leurs structures sémantiques dans un sens prototypique, qui représente tous les autres.

3.1.3.2. Les noms propres

Plus étranges et, du coup, plus rétifs à l'analyse sont les noms propres qui s'accommodent également du partitif, comme en (19) et (20)¹⁶ :

(19)- *Mirabeau (...) avait du Gracchus et du don Juan, du Catilina et du Gusman d'Alfarache (...)*. (Chateaubriand, *Œuvres complètes*)

(20)- *Il y a du Vallombreuse là-dessus*. (Gautier, *le Capitaine Fracasse*)

Peut-on postuler des polysémies lexicales pour le N propre ? Le cas échéant, sous quelles conditions ? Fournir un élément de réponse à cette question, reviendrait à montrer que le N propre nu, tout comme le nom propre articulé, peut être métonymique et désigner ainsi un référent massif ou comptable. Il s'agit, en un mot, de montrer que les expressions *du/de la +N propre* ne sont pas nécessairement le résultat de la recatégorisation comptable → massif, mais plutôt le prolongement au niveau du SN du trait massif préconstruit.

Il faut noter, tout d'abord, que la recatégorisation du nom propre métonymique est chose possible. Comme le fait remarquer Kleiber (1994), la métonymisation des N propres livre des noms dont les référents sont massifs ou comptables selon qu'ils satisfont aux propriétés sémantico-référentielles de la catégorie massive ou de la catégorie comptable. En règle générale, les N propres (du type de *Rodin, Picasso, etc.*), dont les référents sont perçus comme essentiellement individués, sont fondamentalement comptables ; du coup, ils s'accommodent des marqueurs externes de comptabilité (ex. *un, deux, trois, plusieurs, etc., Rodin*). En revanche, les N propres (du type de *Mozart, Chopin, etc.*), dont les référents se présentent comme homogènes, sont massifs et s'articulent, de ce fait, avec le partitif (ex. *du Mozart, du Chopin, etc.*). Pour aller vite, on rappellera qu'un nom propre comptable, comme *Rodin*, peut être versé dans la catégorie du massif en termes de quelque processus de recatégorisation du type du multiplicateur, comme on le voit dans l'exemple

(21)- *Il y a du Rodin partout*.

Inversement, un N propre massif, tel que *Balzac*, peut apparaître avec le marqueur externe de comptabilité, comme dans l'énoncé

(22)- *J'ai acheté deux Balzac*.

Ceci dit, il faut montrer sur pièces que le N propre nu peut également accéder au statut métonymique. Kleiber (1994 : 123) soutient à cet égard que : « les noms propres nus ne donnent pas lieu comme les noms propres quantifiés, à un emploi métonymique ». On a montré ailleurs (Lemghari, 2001) que cette thèse, qui ne reconnaît de statut métonymique que pour les N propres déterminés, est surpuissante, puisque c'est un fait courant que le N propre

16. La grammaire traditionnelle considère ces emplois comme des utilisations stylistiques de l'article partitif, destinées à produire « des effets d'un curieux relief » (Grammaire Larousse, 1964 : 220). De tels usages connaissent pourtant une extension considérable dans la langue générale, et apparaissent indifféremment sous la plume des écrivains contemporains et des journalistes, comme il ressort des énoncés A et B respectivement :

A- 1- (...) *mais je ne serais pas surpris qu'il y eût dans sa famille de la roulotte et du cheval (...)*.

(Tourmier, cité par M. Herslund, 1998 : 70)

2- *Il y avait de l'homme là dedans*. (Gary, cité par M. Herslund, *ibid.*)

3- *Il y a du montreur d'ours chez Molière (...)*. (Duneton, cité par M. Herslund, *ibid.*)

B- 1- *Il y a de la sœur Brontë dans cette généalogiste perplexe*. (Libération, 08 Aout, 1997)

2- *On la dit pétulante, gaie, brillantissime, caustique ; les hommes trouvent qu'elle « a du chien »*
(Libération, 13/14 Avril, 1996)

nu est susceptible d'une lecture métonymique par référence à autre chose qu'au porteur du nom. Cette opinion, largement partagée (Z.S.Harris 1976, G. Fauconnier, 1984 ; MN. Garry-Prieur, 1990, entre autres), stipule que l'interprétation métonymique des noms propres nus est fonction du contexte phrastique où les N propres sont utilisés. Autrement dit, ce sont les éléments phrastiques compatibles ou incompatibles avec les N propres qui autorisent à conclure à leur statut métonymique ou non métonymique. A titre d'exemple, le prédicat *lire*, étant incompatible avec les entités caractérisées par le trait [+ humain], favorise une interprétation métonymique du N propre avec lequel il est employé, encore que celui-ci ne soit pas quantifié, comme on le voit sous (23)

(23)- *Je lis **Balzac** chaque soir.*

Toutefois, la présence d'éléments phrastiques compatibles cette fois-ci avec les porteurs des N propres et non avec leurs produits bloquent leur lecture métonymique, comme sous (24)

(24)- ***Monet** eut l'idée d'exécuter des séries en peignant plusieurs versions de la gare Saint-Lazare.*

Il s'ensuit que les N propres nus peuvent, tout comme les N propres quantifiés, apparaître en emploi métonymique, et que leur statut de N propres massifs ou comptables est en fait une propriété préconstruite, listée au niveau du N. On peut invoquer à l'appui de cette thèse l'argument de la reprise anaphorique par le pronom *en*, qui n'est, de toute évidence, coréférentiel qu'avec les entités sémantiquement massives. Ainsi, dans l'exemple

(25)- *Elle savait que sa jeune bru (...) méprisait **Chopin** et souffrait quand elle **en** entendait jouer. (Proust, *Un Amour de Swan*),*

l'aspect métonymique du nom propre *Chopin*, même s'il n'est pas articulé, est instauré par l'occurrence de *en*, qui ne reprend pas anaphoriquement l'artiste *Chopin*, mais son œuvre (i.e. la musique conçue comme intrinsèquement massive).

En règle générale, pour qu'un N propre soit métonymique, une condition doit être satisfaite : il doit bénéficier d'une notoriété spécifique dans un univers donné, réel ou fictif. On distinguera ainsi, pour la clarté de l'exposé, deux types de noms propres métonymiques ; d'une part, les noms qui réfèrent à des produits artistiques ou autres, en l'occurrence les noms des individus célèbres, tels que *Bach*, *Chopin*, *Georges Sand*, etc. ; d'autre part, les noms qui réfèrent à des comportements typiques, comportements qui fondent, en dernière analyse, la notoriété des porteurs. Le premier type de noms propres vérifient facilement l'hypothèse (8), puisqu'ils donnent lieu à la polysémie lexicale régulière *nom propre d'une personne / produits, œuvres de cette personne*¹⁷. Ainsi a-t-on : *Bach / du Bach*, *Mozart / du Mozart*, etc. En fait, il est très naturel, comme le corrobore l'usage de la langue en situation normale de communication, d'employer les expressions *du Bach*, *du Chopin*, etc. pour référer à la musique propre à ces compositeurs ou, éventuellement, aux compositeurs qui s'en réclament¹⁸.

17. On évitera ici de discuter de la batterie des tests mis en avant pour rendre compte de la nature du rapport qui unit les polysèmes d'un vocable ; on soulignera, tout de même, que pour le type d'acception de ces expressions, la parenté génétique, contrairement à l'idée de F. Récanati (1997), justifie et même répond de la parenté sémantique, du moment que cette *généticité* est d'ores et déjà d'ordre synchronique.

18. C'est exactement ce que suggèrent des énoncés comme *Ça, c'est du Bach, du Mozart*, etc., qui présupposent, outre une lecture par référence à la musique des artistes, une lecture par référence à d'autres compositeurs, dont le produit artistique se signifierait par l'influence des *maîtres*. En écoutant de la musique moderne, le locuteur qui

Le deuxième type de noms propres, afin de répondre naturellement à l'hypothèse (8), aura besoin de quelques spécifications cognitives pour accéder au statut métonymique d'une part, et pour s'articuler avec le partitif de l'autre. L'occurrence massive de ces noms est inféodée à une contrainte pragmatique, appelons-la *contrainte d'informativité*. En effet, seul un savoir encyclopédique suffisamment informatif au sujet des différents traits de caractère du porteur du nom autorise à référer, moyennant ce nom, au comportement typique du porteur. Pour que le locuteur émette (19)¹⁹, il faut qu'il dispose d'un savoir encyclopédique sur les qualités (positives ou négatives) attachées aux référents originels qui sont dénotés par Gracchus, Catilina, etc., et qu'il suppose (intersubjectivité oblige) que ses interlocuteurs partagent le même savoir ou une partie de ce savoir. On appellera à la rescousse de cette idée l'exemple (20) qui est intéressant, au moins, à deux égards. Premièrement, l'univers où s'étend la notoriété de Vallombreuse n'est pas l'univers réel, mais l'univers qui est déployé par l'énonciation. L'extension de pareilles tournures à l'univers énonciatif est corrélative, dans une large mesure, de la fréquence élevée de leur usage dans la langue. Deuxièmement, l'occurrence massive du SN *du Vallombreuse* est régie par la contrainte pragmatique d'informativité, puisque les participants au discours (le lecteur est aussi un témoin crédible) sont supposés être au courant des agissements de Vallombreuse²⁰.

Par ailleurs, si l'hypothèse (8) est capable de décrire et d'expliquer, sur la foi de la complexité sous-catégorielle des unités lexicales, plusieurs faits de la polysémie lexicale régulière comptable → massif, il reste à savoir s'il peut y avoir également une polysémie lexicale régulière massif → comptable. Tel est l'objet de la partie suivante.

3.2. POLYSEMIE LEXICALE REGULIERE MASSIF → COMPTABLE

G. Kleiber (1999 : 109) fait remarquer en note (cf. note 10) que les linguistes commettent une erreur à propos de la conversion massif → comptable : « L'interprétation des énoncés *Paul a bu du whisky* (= boisson) et *Paul a bu un whisky* (= un verre de ...) a pu conduire à postuler une polysémie systématique de type métonymique indiquant que s'il y a 'boisson' il y a aussi la possibilité d'avoir le sens 'verre de' ». Pour Kleiber, une telle analyse est inadéquate, car l'interprétation *verre de* n'est qu'une possibilité parmi d'autres pour comptabiliser le nom *whisky*. Autrement dit, il n'y a pas lieu de postuler ici une polysémie systématique, puisqu'il y a, à l'évidence, confusion entre deux niveaux distincts, celui du N et celui du SN.

Il n'en demeure pas moins vrai, sur ce point, que la polysémie lexicale régulière massif → comptable est tout à fait envisageable. L'idée à soutenir est que, eu égard à leur caractère polysémique, certains noms qui sont basiquement massifs peuvent avoir d'autres sens sous leur interprétation en comptables. L'objectif, après tout, est d'examiner le comportement identique de certains noms concrets et certains noms abstraits, qui vérifient le bien-fondé de l'hypothèse (8) du côté de la dérivation massif → comptable.

3.2.1. LES NOMS CONCRETS

y reconnaît des notes, des airs, etc., spécifiques à Bach, à Mozart, peut naturellement dire : *ça, c'est du Bach, du Mozart !*

19. N. Flaux (1991: 37) aboutit à la même conclusion quand il affirme à propos d'un énoncé comme *Il y a de l'Harpagon chez Pierre* que le partitif effectue « un prélèvement sur le continuum constitué par la qualité – ou le faisceau de qualités – que récapitule ou résume le nom propre articulé ».

20. En l'absence des informations encyclopédiques, la quantification du nom propre, qui dénomme un individu, est tout simplement incorrecte ou aberrante : des énoncés comme *Il y a du Capitini là-dessous* (à supposer que ce nom existe mais que son emploi ne donne point accès aux informations encyclopédiques disponibles sur le porteur) ne sont pas du tout réguliers en communication linguistique.

Cette classe nominale est formée généralement par les noms qui désignent des substances massives sur la base desquelles sont formés des objets discrets et individués (i.e. comptables). Considérons, à titre d'illustration, les énoncés suivants :

- (26)-a- *Pendant la guerre on a fabriqué **du caoutchouc** synthétique.*
- b- *Chez le fleuriste, mon père a acheté **un caoutchouc** pour la fête de ma mère.*
(Obadia, 1976 : 77)
- c- *Elle me voyait chaussant **mes caoutchoucs** américains.*
(Proust, cité par le P. Robert)
- (27)-a- *C'est en Lorraine qu'on extrait la plus grande partie du minerai **de fer** français.* (Obadia, *ibid.*)
- b- *De temps en temps **des fers** froissés rapidement jaillissait une étincelle bleuâtre.* (Gauthier, *Le Capitaine Fracasse*)
- c- *Dans cette quincaillerie, tu trouveras **des fers** de toutes sortes : à repasser, à cheval, à friser, à gaufrer ...* (Obadia, *ibid.*)

Dans (26-a) et (27-a) les noms *caoutchouc* et *fer* réfèrent respectivement aux substances *caoutchouc* et *fer*, perçues comme basiquement massives ; partant, cette massivité est une propriété inhérente à leur conception basique. Dans (26-b-c) et (27-b-c) cependant, les noms *caoutchouc* et *fer* apparaissent avec les marqueurs externes de comptabilité (i.e. *un*, *des*). On serait tenté, eu égard aux définitions classiques que reçoit l'opposition massif / comptable, de considérer les emplois comptables des noms *caoutchouc* et *fer* sous (26-b-c) et (27-b-c) comme étant dérivés par le truchement de quelque opération discursive des noms massifs *caoutchouc* et *fer* de (26-a) et (27-a). Mais, une telle position exigerait la mise en œuvre de justificatifs contextuels afin de rendre compte de l'opération discursive massif → comptable appliquée. Ceci impliquerait qu'il y a effectivement discordance entre le trait massif des noms *caoutchouc* et *fer* sous (26-a) et (27-a), qui serait listé au niveau lexical, et le trait comptable des noms des énoncés (26-b-c) et (27-b-c), qui serait acquis au niveau du SN en vertu de la conversion discursive massif → comptable.

Une pareille conception se heurte dès le départ à une difficulté : si les SN *un caoutchouc*, *mes caoutchoucs* sous (26-b-c) et les SN *des fers* sous (27-b-c) étaient dérivés par quelque opération discursive des noms massifs de (26-a) et (27-a), on doit élucider le mode auquel correspond cette opération, ainsi que les conditions de son fonctionnement.

Si le passage des expressions du type de *du whisky* à des expressions du type de *un whisky* conduit à conclure qu'il s'agit d'une conversion discursive massif → comptable (comptabilisation par conditionnement), il n'en va pas de même pour les noms de (26-b-c) et (27-b-c), dans la mesure où ceux-ci sont intrinsèquement comptables. Donc, de même qu'on postule une polysémie lexicale pour les noms du type de *veau*, *bœuf*, etc., impliquant que s'il y a interprétation comptable des noms *veau*, *bœuf* par référence à l'entité *animal*, il y a aussi interprétation massive par référence à l'entité *viande de cet animal*, de même on se doit de postuler une polysémie lexicale pour les noms de substance ou de matière, précisant que s'il y a d'une part l'entité *substance*, intrinsèquement massive, il y a également la possibilité d'avoir des occurrences comptables, qui correspondent à des objets individués formés à partir de la substance concernée.

La capacité de ces noms à être polysémiques, c'est-à-dire à référer à la fois à des entités massives et à des entités comptables, prouve que leur caractère comptable n'est pas l'effet de la recatégorisation discursive. On est ainsi conduit à voir dans le trait comptable qui les caractérise une propriété plutôt lexicale que discursive. Dans ce sens, si la polysémie massif

→ comptable, à l'origine des différentes interprétations des énoncés (26) et (27)²¹, ne s'assortit pas d'une incongruité effective entre les traits du N et du SN, c'est que les traits massif et comptable sont intégrés *a priori* au niveau sémantique des unités.

3.2.2. LES NOMS ABSTRAITS

Cette classe de noms est toute particulière et présente un intérêt crucial pour la problématique étudiée. Dans la littérature consacrée au phénomène de la distinction massif / comptable, les noms abstraits ont toujours été marginalisés en raison de ce préjugé communément admis qu'ils seraient tous massifs. Dans Lemghari (2001 et 2010), nous avons placé les noms abstraits au cœur de la problématique de la distinction massif / comptable, tout comme les noms comptables, et essayé de montrer qu'ils sont soumis à la même dichotomie en partant de ce credo, prôné par Langacker (1989 et 1991), selon lequel les noms abstraits désignent des substances abstraites, de même que les noms concrets désignent des substances concrètes. L'accent est donc mis sur cette substance abstraite qui se comporte à l'instar de la substance physique (Van de Velde, 1995 ; Flaux et Van de Velde, 2000). L'attention est centrée ici plus particulièrement sur les noms abstraits dits *noms de grandeur intensive*²². Ils sont ainsi appelés parce qu'ils sont susceptibles d'augmentation et de réduction sans extension corrélatrice ni dans l'espace physique, ni dans l'espace temporel. Ce sont les noms de qualité, de sentiment et d'état, qui apparaissent naturellement avec le partitif pour répondre à une visée indéterminée de la qualité, du sentiment ou de l'état en question, comme il ressort, à titre illustratif, de l'exemple suivant :

(28)- *Il vernet lui-même ses bottes (...), se substituant à Frédéric (...) par une singulière évolution intellectuelle où il y avait à la fois de la vengeance, de la sympathie, de l'imitation et de l'audace.* (Flaubert, *l'Education sentimentale*)

Conformément à l'hypothèse (8), les noms de qualité, de sentiment et d'état sont polysémiques, du moment qu'ils peuvent être employés comme noms comptables en dehors de la recatégorisation massif → comptable.

En ce qui concerne les noms de qualité, l'interprétation canonique selon laquelle ils se prêtent comme noms comptables est l'interprétation en actes, comme on le voit dans (29-31) :

(29)- *Une injustice demeure collée à toute souffrance même la plus méritée aux yeux des hommes.* (Camus, *l'Homme révolté*)

(30)- *Et le partage de ces reliques, où il retrouvait confusément les formes de ses formes, lui semblait une atrocité.* (Flaubert, *l'Education sentimentale*)

(31)- *Il dit que se marier actuellement serait une folie.* (Flaubert, *ibid.*).

Les noms *injustice*, *atrocité*, *folie*, qui sont prioritairement des noms de grandeur intensive, ne présupposent dans ce contexte aucun degré indéterminé sur l'échelle d'intensité, car, comme

21. Les SN soulignés sous (26) signifient respectivement *substance*, *plante* et *chaussures*, et les SN sous (27), *substance*, *épées* et différents objets individuels.

22. Flaux N. et Van de Velde D. (2000) argumentent en faveur de l'absence d'étendue temporelle pour les noms intensifs, à la différence des noms extensifs, par l'impossibilité de les combiner avec l'adverbe *beaucoup* sous une lecture durative ou fréquentative, comme il ressort de la comparaison de *Paul a fait beaucoup de marche* (= *Paul a marché longtemps/souvent*) avec *Paul aime beaucoup son chien* (= **Paul aime son chien longtemps/souvent*).

l'indique l'emploi de *un*, des limites sont imposées sur leur grandeur respective. C'est qu'ils désignent des actes et non des qualités, actes qui doivent leur caractère comptable à leur statut d'unités discrètes ayant en elles-mêmes le principe de leurs limites²³, ce qui justifie, pris sous la parité du comportement morphosyntaxique, leur similarité avec les comptables concrets²⁴. Aussi sont-ils rétifs aux propriétés d'accroissement et de réduction, qui spécifient leur structure en tant que noms massifs.

Une preuve en faveur de la polysémie de cette classe de noms consiste en ceci qu'il est impossible de solliciter un quelconque type de transfert discursif pour expliquer l'apparition des noms de qualité dans le giron du comptable. On en conclut que leur comptabilité est une propriété préconstruite ; partant, leur occurrence massive et/ou comptable est justiciable de leur statut polysémique.

Il en va de même pour les noms d'état et les noms de sentiment. Considérons les exemples suivants :

- (32)- a- *Afin de couvrir sa lâcheté, il étalait **une colère** où peu à peu il se trouvait pris lui-même.*
 b- *Frédéric eut **un remords**, et se montra assidu au journal.*
 c- *Il eut **un attendrissement** en voyant le premier fiacre.*
 (Flaubert, *l'Education sentimentale*)
 d- *Puis ils étaient vaincus d'avance par la perte du zaimph ; ceux mêmes qui ne s'en souciaient avaient senti **une angoisse** et comme **un affaiblissement**.* (Flaubert, *Salammbô*)

Sous l'aspect massif, les noms d'état et de sentiment²⁵ sont susceptibles d'augmentation et de diminution dans l'espace émotif, qui est leur domaine primordial sous cet emploi²⁶. Mais, sous l'aspect comptable, ils se présentent comme instanciés dans un autre espace, à savoir l'espace temporel. Du coup, la variation de l'espace d'instanciation décide de leur statut massif ou comptable. Dans de tels cas, on n'assiste point à une conversion discursive massif → comptable, étant donné que le trait comptable est corrélatif du statut polysémique des noms. Mais encore faut-il d'abord justifier le caractère basiquement comptable de cette classe de noms. Force est de constater, en effet, que les noms *colère*, *remord*, *attendrissement*, *angoisse*, *affaiblissement*, désignent des fractions de temps qui se donnent comme intrinsèquement limitées : évidemment, une fraction de temps est sémantiquement discontinue, comportant, pour ainsi dire, en elle-même le principe de son achèvement.

4. Conclusion

23. Sous cet angle, ils se comportent comme les noms épisodiques qui, a-t-on montré (cf. Lemghari 2001 et 2010) forment la classe prototypique des noms comptables du côté des noms abstraits.

24. Voir, pour le comportement morphosyntaxique des noms intensifs en occurrence massive et en occurrence comptable, l'article de D. Beuseroy (2008).

25. Les propriétés d'augmentation et de diminution que vérifient les noms intensifs d'état et de sentiment peuvent être corroborées par leur distribution avec les quantificateurs *beaucoup de* et *un peu de* à l'exemple des noms massifs concrets. En effet, dans la mesure où ils désignent une grandeur intensive (donc une masse abstraite), il devient possible de l'accroître et de la réduire, autrement dit, de la quantifier (i.e. *beaucoup d'amour / d'angoisse ; un peu d'amour / d'angoisse*).

26. Ce travail est d'inspiration cognitive ; partant, les noms sont conçus en termes de leurs bases conceptuelles. La base conceptuelle d'un prédicat, en effet, est composée d'un faisceau de domaines cognitifs qui en représentent le contexte informatif. Donc, s'il existe des noms abstraits sous-catégorisés à la fois en massifs et en comptables, c'est grâce à leurs bases conceptuelles, caractérisées au moins par deux domaines cognitifs fondamentaux, un domaine où ils sont massifs et un autre où ils sont comptables.

Ce parcours dans le domaine de la polysémie sur le mode de l'opposition massif / comptable a permis de retenir trois points essentiels :

(i)- Les expressions du type de *du veau, du violon, du coiffeur*, etc., prises respectivement dans le sens de *viande de, musique de, comportement de*, ne se laissent pas appréhender comme la massification des noms comptables correspondants pour deux raisons principales : d'un côté, parce que la recatégorisation comptable → massif n'est pas l'apanage exclusif du processus de broyage ; de l'autre, parce qu'il s'agit d'une polysémie lexicale. En somme, le trait massif de ces expressions constitue une propriété préconstruite, listée au niveau lexical.

(ii)- La polysémie lexicale concourt à l'élucidation de la distinction massif / comptable, dans la mesure où elle amène à distinguer une classe de noms particuliers, qui sont lexicalement à la fois massifs et comptables. Qui plus est, la polysémie lexicale n'est pas postulée seulement pour les noms prioritairement comptables, mais aussi pour les noms prioritairement massifs.

(iii)- Compte tenu de (i) et (ii), il est préférable de généraliser le comportement linguistique de ces noms et de saisir le principe général qui leur est communément applicable. Ainsi, la postulation d'une polysémie lexicale régulière pour le paradigme des noms qui présentent une complexité sous-catégorielle, c'est-à-dire les noms qui ont un sens primaire en vertu de leur trait massif ou comptable et un sens secondaire dérivé du premier en termes de leur apparition sous l'aspect inverse, nous a conduits à dégager le principe général (8).

Le principe (8) présente un double intérêt pour le phénomène de la polysémie nominale : d'une part, il répond au principe d'économie, recommandation tout à fait indiquée dans la description linguistique ; d'autre part, il est prédictif en ce qu'il permet de décrire tant les expressions réalisées que les expressions potentielles de la langue. Dans cette mesure, le principe (8), étant très productif, gagnerait davantage à être introduit dans ce que F. Récanati (1997 : 114) appelle « compétence lexicale », parmi les « procédures permettant d'engendrer des sens ».

BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE J.-C., (1996), Partitif et localisation temporelle, in *Langue française*, 109, pp. 80-103.

APRESJAN J., (1974), Regular Polysemy, in *Linguistics*, 142, pp. 5-32.

BAYLON CH. et FABRE P., (1978), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan,

BEAUSEROY D., Les noms abstraits intensifs ou "noms statifs": (non) projection du nombre et interprétation, in Durand J. Habert B., Laks B. (éds), *CMLF 2008*, pp. 2389-2406.

CHEVALIER J.C., (éds), (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.

CADIOT P. et HABERT B., (1997), Aux sources de la polysémie nominale, in *Langue française*, 113, pp. 3-11.

CADIOT P. et VISETTI Y-M., (2001), Motifs, profils, thèmes : une approche globale de la polysémie, in *Cahiers de lexicologie*, 79, pp. 5-45.

DAVID J. et KLEIBER G. (éds.), (1989), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck.

DUCROT O. (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.

FAUCONNIER G., (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Editions de Minuit.

FLAUX N. (1991), L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent, in *Langue française*, 92, pp. 26-45.

FLAUX N. et VAN DE VELDE D. (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.

- FUCHS C. et GUIMIER C., (1989), Introduction : la polysémie de « pouvoir », in *Langue française*, 84, pp. 4-8.
- GALMICHE M., (1986), Note sur les noms de masse et le partitif, in *Langue française*, 72, pp. 40-53.
- GALMICHE M., (1987), A propos de la distinction massif/comptable, in *Modèles linguistiques*, 9, 2, pp. 179-203.
- GALMICHE M. (1989), Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement, in J. DAVID et G. KLEIBER (éds.), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, pp. 63-77.
- GAY-PRIEUR M.N. (1989), Quand le référent d'un nom propre se multiplie, in *Modèles linguistiques*, 11, 2, pp. 119-133.
- GARY-PRIEUR M.N. (1990), Du Bach, du Colette : neutralisation du genre et recatégorisation des noms de personnes, in *Le Français moderne*, 58, 3/4, pp. 174-189.
- GARY-PRIEUR M.N., (1991), La modalisation du nom propre, in *Langue Française*, 92, pp. 46-63.
- HARRIS Z.S., (1976) *Notes du cours de syntaxe*, Paris, Seuil.
- HERSLUND M., (1998), Le français, langue à classificateurs ?, in, A. ENGLEBERT et M. PIERRARD (éds.), « *La ligne claire* » : de la linguistique à la grammaire. *Mélanges offerts à M. Wilmet à l'occasion de son 60 e anniversaire*, Paris, Duculot, pp. 65-74.
- KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck,
- KLEIBER G. (1989), « Le » générique : un massif ?, in *Langages*, 94, pp. 73-113.
- KLEIBER G. (1990), *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- KLEIBER G. (1994), *Nominales. Essai de sémantique référentielle*, Paris, Armand colin.
- KLEIBER G. (1999), *Problèmes de Sémantique. La polysémie en questions*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion.
- KLEIBER G. (2008), Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit, in Durand J. Habert B., Laks B. (éds), *CMLF 2008*, pp. 87-100.
- LANGACKER R.W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar. Vol 1*. Stanford University Press.
- LANGACKER R.W. (1991), *Foundations of Cognitive Grammar; Vol. II. Descriptive Application*, Stanford University Press.
- LEMGHARI E. (2001), *Les noms massifs et les noms comptables : approche sémantique et cognitive*, Thèse de Doctorat, Rabat.
- LEMGHARI E. (2010), La base conceptuelle des noms abstraits. Vers la postulation du continuum massif ↔ comptable, in Neuveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prevost S. (éds.), *CMLF 2010*, pp. 1741- 1752.
- LEMGHARI E. (2011), Le français, une langue à classificateurs. La distinction massif/comptable en question, in *L'information grammaticale*, n°128, pp.23-29.
- NUNBERG G. et ZAENEN A., La polysémie systématique dans la description lexicale, in *Langue française*, pp. 113, 12-23.
- VAN DE VELDE D. (1995), *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Paris, Société pour l'information Grammaticale.
- PELLETIER F.J. (1975), Non-Singular Reference : Some Preliminaries, in *Philosophia*, 5, 4, pp. 451-465.
- PELLETIER F.J. (éd.), (1979), *Mass Terms: Some Philosophical Problems*. Dordrecht, Reidel.
- PUSTEJOVSKI J., (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge, MIT Press.
- RECANATI F. (1997), La polysémie contre le fixisme, in *Langue française*, 113, pp. 107-123.
- SOUTET O. (éd.), (2005), *La polysémie*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

- VANDELOISE C. (1993), La préposition à pâlit-elle derrière toucher ?, in *Langages*, 110, pp. 107-127.
- VOGELEER S. (2003), Les quatre lectures du quantificateur beaucoup de, in *Langages*, 151, pp. 43-65.
- WEINRICH U. (1966), Exploration in Semantic Theory, in T.A.Sebeok (éd.) *Current Trends in Linguistics*, Vol 3, Mouton, la Haye